



COMMUNE D'ANNIVIERS

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Kévin Epiney architecte Sàrl pour la construction d'un dépôt non chauffé – parcelle 838, folio 12, propriété de Nardin Peila Claude Nicole et Peila Louis, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « Les Aires » à Grimentz – coordonnées 2'611'091 / 1'114'734

Crettaz Roseline pour la modification d'une fenêtre en porte fenêtre – parcelle 2379, folio 27, propriété de Zuber Gisèle et Jean-Michel et Crettaz Roseline, zone centre du village, située au lieu dit « Ayer » à Ayer – coordonnées 2'612'720 / 1'114'235

Devroye Hubertus pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur talus – parcelle 3700, folio 13, propriété de Devroye Hubertus et Inge, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « Lozier » à La Combaz – coordonnées 2'611'997 / 1'117'252

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 30 avril 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE